

# Grille tarifaire AO/IG Vallée du Rhône

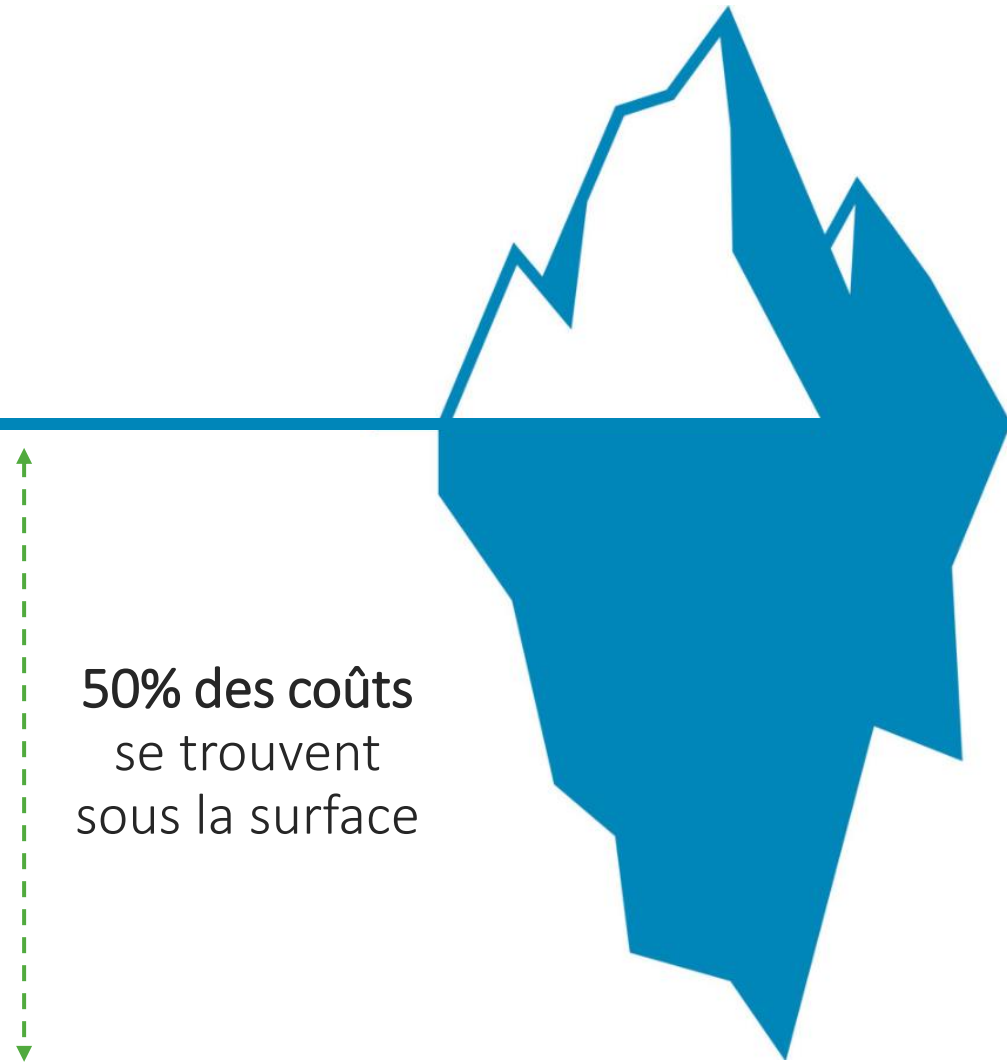
Habilitations et prestations exceptionnelles – Hors surveillance  
Avril 2022

# Prestations hors contrôle de surveillance

Prestation	Fréquence	Tarif unitaire HT <i>TVA au taux en vigueur en sus</i>	Commentaires
Examen documentaire du rapport de contrôle interne ou DI en vue de l'habilitation d'un producteur	Sur demande ODG	50 €	Facturation à l'opérateur
Contrôle d'habilitation sur site d'un viticulteur <1,5ha		108 €	
Contrôle d'habilitation sur site d'un viticulteur 1,5 à 5ha		162 €	
Contrôle d'habilitation sur site d'un viticulteur >5ha		352 €	
Audit d'habilitation sur site d'un vinificateur/conditionneur		209 €	
Audit d'habilitation sur site d'un conditionneur strict		105 €	
Colisage et expédition échantillon prélevé hors zone	Sur demande opérateur	33 €	
Audit supplémentaire, renforcement d'audit sur site	Selon Plan de Contrôle ou Comité de Certification	Prorata du coût journée de suivi majoré de 15%.	Facturation à l'opérateur majorée de 25€
Contrôle supplémentaire, renforcement de contrôle sur site			
Contrôle documentaire supplémentaire, renforcement de contrôle documentaire		105 €	
Examen organoleptique supplémentaire		100 €	
Frais de traitement de manquement interne			

[Tarification conditionnée au respect des Conditions Générales de Service de Certipaq](#)

# Approche économique : des coûts pas toujours visibles



- ✓ Planification du contrôle
- ✓ Réalisation du contrôle
  - Ouverture
  - Contrôle
  - Clôture
- ✓ Formalisation des écarts

- ✓ Préparation du contrôle et revue de la demande le cas échéant
- ✓ Organisation des échantillonnages de contrôle
- ✓ Frais et temps de déplacement métropolitain
- ✓ Frais de restauration et d'hôtellerie
- ✓ Rédaction du rapport de contrôle
- ✓ Traitement des réponses aux écarts
- ✓ Décisions de certification
- ✓ Elaboration des supports de contrôle
- ✓ Comités de certification
- ✓ Réunions de travail et comités de pilotage



L'Organisme Certificateur Associatif

